Règlement de zonage VS-R-2012-3 Zone 87310

Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
Division permis, programmes et inspections

Grille des usages et des normes

P-86-87310

1- CLASSES D'USAGES PERMISES	# Dispositions	Code d'usages																					
Parcs, terrains de jeux et espaces naturels.			p1a																				

Établissement relié aux affaires publiques.					p2e																		
2- USAGE SPÉCIFIQUEMENT AUTORISÉ	**# Dispositions**																						
Autres activités religieuses		6919		★																			
3- USAGE SPÉCIFIQUEMENT EXCLU																							
Service postal		6730			★																		
Poste et bureau de douanes		6791			★																		
4- STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL																							
Détachée (isolée)				★	★																		
5- NORMES DE LOTISSEMENT																							
5-1- TERRAIN																							
Largeur (mètre)	min.			35	35																		
Profondeur (mètre)	min.			60	60																		
Superficie (mètre carré)	min.			2100	2100																		
6- NORMES DE ZONAGE																							
6-1 - MARGES DU BÂTIMENT PRINCIPAL																							
Avant (mètre)	min.			15	15																		
Latérale 1 (mètre)	min.			6	6																		
Latérale 2 (mètre)	min.			6	6																		
Latérale sur rue (mètre)	min.			15	15																		
Arrière (mètre)	min.			15	10																		
Arrière sur rue (mètre)	min.			15	15																		
6-2 - DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL																							
Hauteur (étage)	min./max.			1/0	1/2																		
Largeur (mètre)	min.			10	8																		
Superficie d'implantation au sol (mètre carré)	min.			100	80																		
6-3 - RAPPORTS DU BÂTIMENT PRINCIPAL																							
7- AUTRES RÈGLEMENTS APPLICABLES																							
8- ARTICLES APPLICABLES																							

9- NORMES SPÉCIFIQUES	# Dispositions
Zone incluse dans le périmètre urbain.	

10- DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

11- NOTES (ARTICLES)

12- AVIS DE MOTION

13- AMENDEMENTS

Numéro de règlement	Numéro de dossier	Entrée en vigueur